

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2025**

Délibération n°2025.09.126.B

Mission ordonnancement pilotage et coordination (OPC) pour le conservatoire Gabriel Fauré et l'annexe Nadia Boulanger – 2 lots - Lancement d'un appel d'offres ouvert

LE QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 août 2025

Secrétaire de Séance: Francis LAURENT

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **0**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Excusé(s):

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Philippe VERGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250904-2025_09_126b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025

Publication : 09/09/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
N°2025.09.126.B

Rapporteur : Madame CHIRON

MISSION ORDONNANCEMENT PILOTAGE ET COORDINATION (OPC) POUR LE CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE ET L'ANNEXE NADIA BOULANGER – 2 LOTS – LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10499 -1) ACTIONS COURANTES NON VENTILÉES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

L'objet de la présente délibération est la mission ordonnancement pilotage et coordination (OPC) pour le conservatoire Gabriel Fauré et son annexe Nadia Boulanger – 2 lots.

Les deux maîtres d'œuvres, respectivement Greenwich0013 et Atelier Neyrat Bailly Michelet, doivent travailler conjointement avec les futurs OPC dès les phases DIAG/APS afin d'optimiser les contraintes de continuité d'activité.

Afin de satisfaire ce besoin, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2113-10, R2113-1, L2124-2, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20 et R2172-1 à 4 du code de la commande publique.

La consultation est allotie de la manière suivante :

- Lot n°1 : Mission OPC pour le conservatoire Gabriel FAURE pour un montant estimatif de 70 000 € HT

- Lot n°2 : Mission OPC pour l'annexe du conservatoire Nadia BOULANGER pour un montant estimatif de 20 000 € HT.

Les marchés sont simples, à prix global et forfaitaires.

Les marchés prendront effet à compter de leur date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des marchés de travaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250904-2025_09_126b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025

Publication : 09/09/2025

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer l'accord-cadre ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appels d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

D'IMPUTER la dépense au budget principal :

- Lot 1 : nature 2313 – fonction 3111 – opération 1021086 – service 3001 – antenne 10404,
- Lot 2 : nature 2313 – fonction 3111 – opération 1010001 – service 3001 – antenne 10404.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---